

Note Méthodologique : Zones propres et zones sales

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La maîtrise des zones propres/zones sales est un levier d'hygiène opérationnelle et de sécurité sanitaire.

- Réduire les contaminations croisées et ordonner les flux (personnes, matières, air, déchets).
- Aligner conception, exploitation et formation autour d'un zonage lisible.
- Renforcer conformité, performance, preuve de maîtrise et appropriation par les équipes.
- Ancrer les décisions dans l'analyse des risques (ISO 22000/Codex) et la cartographie des dangers.

Point clé : Séparation physique quand possible; sinon séparation temporelle + barrières + preuves (ATP, audits) pour garantir la maîtrise.

Objectifs de la mission

- Formaliser les règles d'accès et de circulation par zone et par profil.
- Mettre en place la séparation des opérations (physique et/ou temporelle) et les EPI différenciés.
- Valider et tracer les procédures de nettoyage adaptées à chaque zone.
- Déployer des indicateurs par zone et un plan d'audits (poste/zone) planifiés.
- Former les équipes (initial + recyclage) pour des pratiques stables et auditées.
- Atteindre ≥ 95 % de conformité aux inspections internes; revue de direction trimestrielle.

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des flux, criticité et proposition de zonage.
- Standards d'accès, logigrammes de circulation, matrice EPI par zone.
- Étude de scénarios de séparation (physique/temps) et phasage d'investissements.
- Procédures de nettoyage par zone avec traçabilité et paramètres critiques.
- Tableau de bord (KPI) et plan d'audit: mensuel par zone, trimestriel process.
- Plan de conduite du changement: rôles, rituels, parrainage de zone, supports de signalétique.
- Plan de validation (ex. ATP ciblé: 10 points critiques/zone, hebdomadaire).

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadre de référence et cartographie initiale

- Diagnostic croisant dangers, flux réels, implantation, exigences (ISO 22000/Codex).
- Sorties: cartographie des flux/criticités et 1ère proposition de zonage; arbitrages tracés dès J-30.

2) Règles d'accès et barrières sanitaires

- Définir accès autorisés, sas, lavage mains, EPI différenciés, gestion des outils mobiles.
- Livrables: standards d'accès, logigrammes, matrice EPI; validation terrain (objectif gestes rapides).

3) Séparation physique/temps et organisation des postes

- Comparer options: cloisonnements, écrans, flux unidirectionnels, plages dédiées.
- Sorties: scénarios et phasage d'investissements; marquage au sol/rotation planifiée.

4) Procédures de nettoyage et preuves de maîtrise

- Rédiger procédures par zone (fréquences, produits, temps de contact, sécurité).
- Sorties: fiches de traçabilité; validation ATP ciblée hebdo; contrôle de remise en propreté avant redémarrage.

5) Indicateurs, audits et revue de direction

- Définir KPIs (≤5): accès, temps de traversée, écarts nettoyage, températures, incidents.
- Sorties: tableau de bord, plan d'audit (mensuel/trimestriel); revue de direction tous les 90 jours.

6) Conduite du changement et ancrage

- Définir rôles, rituels d'ancrage, communication, parrainage de zone; formation terrain.
- Accompagnement 2 premières semaines; contrôle à J+30 pour confirmer stabilité.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalons	Durée / Rythme	Repères / Critères
Diagnostic & cartographie	Arbitrages tracés à J-30 avant tout changement	Cartographie flux/risques, proposition de zonage
Règles d'accès & barrières	Validation terrain immédiate	Gestes aux seuils efficaces (objectif rapide)
Séparation & organisation	Phasage d'investissements	Croisements évités; marquage au sol opérationnel
Nettoyage & validation	Hebdo (ATP ciblé)	10 points critiques/zone; contrôle avant redémarrage
Déploiement & formation	Accompagnement 2 semaines	Coaching de proximité; pictogrammes/consignes en place
Pilotage & revues	Audits mensuels; revue de direction tous les 90 jours	Clôture écarts majeurs ≤72 h; contrôle à J+30 post-déploiement

Rôles & responsabilités

Client (direction, HSE, managers)

- Arbitrer les priorités et moyens; valider le zonage et les règles d'accès.
- Fournir données terrain (plans, flux réels) et contraintes d'infrastructure.
- Animer la supervision: commenter écarts, décider des actions correctives.
- Assurer l'accompagnement terrain (2 premières semaines) et le parrainage de zone.

- Soutenir la formation et les rituels d'ancrage au poste.

Consultant

- Réaliser le diagnostic (dangers, flux, implantation, référentiels).
- Produire cartographie, proposition de zonage, standards d'accès/logigrammes/matrice EPI.
- Étudier les scénarios de séparation et phaser les investissements.
- Rédiger les procédures de nettoyage avec traçabilité; structurer KPI et plan d'audit.
- Concevoir le plan de conduite du changement et appuyer le déploiement.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'implantation et lecture du plan d'atelier.
- Cartographie des flux réels (personnes, matières, déchets, air, équipements mobiles).
- Analyse des dangers/risques (références ISO 22000:2018, Codex) et niveaux de criticité.
- Inventaire des EPI et besoins différenciés par zone.
- Contraintes d'infrastructure (surfaces, accès, ventilation/pression d'air).
- Procédures de nettoyage existantes, produits, temps de contact, sécurité.
- Indicateurs existants, historiques d'écarts, temps de traversée, volumes/variabilité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- KPI limités à 5, stables, avec seuils clairs et responsables (accès, nettoyage, temps de seuils, températures, incidents).
- Plan d'audit: mensuel par zone; process trimestriel; audits de poste et de zone planifiés.
- Revue de direction tous les 90 jours ($\approx 4/\text{an}$) pour arbitrages et moyens.
- Validation par ATP hebdomadaire sur 10 points critiques/zone; contrôle de remise en propreté avant redémarrage.
- Clôture des écarts majeurs sous 72 h; suivi d'actions type 8D pour éviter la récurrence.
- Contrôles trimestriels de la ventilation/surpression en zone propre.
- Revue de zonage tous les 180 jours pour intégrer évolutions d'implantation.